

ADJOINT PARLEMENTAIRE AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



M. Gilbert Paquette est, depuis le 22 décembre 1980, adjoint parlementaire au ministère de l'Éducation.

Originaire de Montréal, il a obtenu un baccalauréat en mathématiques, en 1964, à l'université de Montréal, suivi d'une maîtrise en logique en 1965 et d'une maîtrise en informatique en 1970. Il a poursuivi des études de doctorat en informatique, en psychologie et en pédagogie.

Après avoir été coordonnateur de l'enseignement des mathématiques pour tous les cégeps, il devient président de l'Association des mathématiques du Québec, puis directeur pédagogique du programme PERMAMA à la Télé-université. Il est en outre l'auteur de manuels scolaires à l'usage des élèves des cégeps, d'articles de revue, et de mémoires sur l'enseignement des mathématiques. Il représente le Québec à plusieurs rencontres internationales de pédagogie et est membre d'une commission internationale sur l'enseignement des mathématiques.

Depuis 1976, M. Paquette a présidé les comités ministériels sur la Charte de la langue française et l'enseignement privé, et a participé de près à l'élaboration de la politique constitutionnelle d'abord comme co-auteur d'un ouvrage intitulé « L'Option », puis comme membre du comité référendaire du Premier ministre et de l'Exécutif national du Parti québécois.

NTCM (octobre 80)

L'ORDINATEUR DANS LA CLASSE

Les programmes de mathématiques doivent tirer profit de la puissance des ordinateurs à tous les niveaux d'études. Les étudiants et les professeurs devraient connaître suffisamment l'ordinateur afin d'exploiter toutes ses possibilités.

De nos jours, la connaissance des ordinateurs et leur fonctionnement est un produit essentiel dans l'éducation.

Tous les étudiants devraient avoir une idée exacte de la versatilité et des limites dans tous les champs d'application de l'ordinateur.

Un programme de mathématiques tenant compte de la multi-disciplinarité des ordinateurs devrait inclure :

- résolution de problèmes
- simulations permettant de s'habituer à prendre des décisions
- leçons qui développent de nouveaux concepts
- traitement de mots qui développe l'habileté à communiquer

- cueillette de données (statistiques)
- simulations qui remplacent les dispendieuses expériences de laboratoire
- la programmation
- exercices répétitifs
- services à la communauté fournis par les étudiants
- support aux enseignants
- améliorations des processus d'évaluation.

Le matériel scolaire devrait exploiter les caractéristiques uniques de l'ordinateur. Un tel matériel permettra une pédagogie qui était impossible à réaliser jusqu'à présent.

L'impact de l'ordinateur dans l'éducation est l'affaire de tous. Une planification adéquate est la responsabilité conjointe des enseignants, des parents et des administrateurs. Chacun d'eux, jouera un rôle vital dans la définition des utilisations de l'ordinateur, du développement du logiciel et du choix des équipements.

Traduit et adapté par Raymond Lalonde